

Le Secrétaire général

Message à l'occasion de la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines

4 avril 2009

J'ai visité nombre de pays qui doivent faire face au fléau des mines terrestres. J'ai vu les ravages causés par ces armes d'emploi aveugle, qui entravent les efforts de reconstruction, portent atteinte à l'environnement et continuent de mutiler et de tuer des dizaines d'années après la fin des conflits. La situation peut varier selon qu'on se trouve en Iraq ou au Soudan, au Liban ou au Zimbabwe, en Afghanistan ou en République démocratique du Congo. Ce qui ne varie pas c'est que les populations sont menacées dans leur vie et leur intégrité physique.

Dans ces conditions dangereuses, c'est au risque de leur vie que les agents de déminage s'emploient à débarrasser les terres et les routes des mines. Ces 20 dernières années, l'ONU a fourni à plus de 50 pays et territoires une assistance en matière d'action antimines. Tout récemment encore, les spécialistes du déminage de l'ONU ont été les premiers agents internationaux à reprendre les activités humanitaires à Gaza, où les restes explosifs de guerre posent de sérieuses menaces.

Pour lutter contre les mines, il ne suffit pas d'éliminer les armes; il faut aussi créer un environnement sûr pour les civils, renforcer les capacités locales et rendre aux survivants leur dignité en créant des emplois et en mettant en place des programmes de réinsertion.

Lutter contre les mines signifie également adhérer aux instruments juridiques pertinents, notamment la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, le Protocole relatif aux restes explosifs de guerre et la Convention récemment adoptée sur les armes à sous-munitions. La deuxième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, qui doit se tenir dans le courant de l'année à Cartagena (Colombie), sera pour nous l'occasion de renouveler notre engagement en faveur de la Convention et des activités de lutte antimines menées partout dans le monde.

Mon plus fervent espoir est de voir un jour le monde délivré de la menace des mines terrestres et des restes explosifs de guerre. Il nous faut pour cela agir de façon concertée et sur tous les fronts. En cette Journée internationale, réaffirmons notre engagement à œuvrer pour préserver la vie.